

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 15 octobre 2024, à 18 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 815, rue Bel-Air, salle 02-101, le mardi 15 octobre 2024, à 18 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 octobre 2024, à 18 h

10.03 Déclaration / Proclamation

CA *Direction des services administratifs*

Présentation du budget 2025 et du programme décennal d'immobilisations 2025-2034

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de commentaires des élus

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions et commentaires du public

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1249364002

Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2025

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 16 dd) soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son PTI

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1248921001

Adopter la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement du Sud-Ouest

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Daphné CLAUDE
Secrétaire d'arrondissement substitut
Montréal, le vendredi 11 octobre 2024



Dossier # : 1249364002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 dd) soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son PTI
Projet :	-
Objet :	Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2025.

D'adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2025.

Signé par Benoit GLORIEUX **Le** 2024-10-04 13:47

Signataire :

Benoit GLORIEUX

directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements
Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1249364002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 dd) soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son PTI
Projet :	-
Objet :	Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2025.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2025.

Les principaux ajustements mis en place par la Ville pour constituer le budget 2025 sont :

- Indexation de 1,8% des transferts centraux;
- Reconduction/révision des ajustements faits en 2022 et en 2023 du budget de permis de construction / modification comme moyen de financement;
- Remise de 65 % des revenus nets estimés pour les nouvelles places de stationnement - parcomètres;
- Divers transferts inter services et charges inter unités.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1239364002 / CA23 220318 Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2024

1229364003 / CA22 220310 Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2023

1219108003 / CA21 220335 Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2022

1207279018 / CA20 220258 Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2021

1197279020 / CA19 220283 Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2020

DESCRIPTION

Ce dossier présente le budget de fonctionnement pour l'année financière 2025 à partir de l'enveloppe budgétaire transmise le 25 juin 2024 et dont le dernier ajustement a eu lieu le 25 septembre 2024.

JUSTIFICATION

Tel que prévu au calendrier de la Ville centre, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires, les transmettre au comité exécutif pour consolidation et adoption par le conseil municipal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'Arrondissement recevra de la Ville centre une dotation pour ses dépenses de fonctionnement de 44 701 900 \$, à laquelle s'ajouteront des revenus de taxation locale de 10 803 800 \$. L'Arrondissement a également évalué et fixé sa cible de revenus locaux autonomes à 6 886 100 \$.

Par ailleurs, les ajustements de 1 000 000 \$ ainsi que de 700 000\$, réalisés respectivement en 2022 et 2023, permettant l'anticipation des revenus liés aux permis de construction / modification ont été réduits de 400 000\$ à l'enveloppe 2025.

Pour compléter le tout, une affectation de surplus de 3 000 000 \$ est privilégiée de sorte que le budget total est établi à 66 691 800\$ pour l'année 2025.

L'ensemble de ces sources de financement permettront à l'Arrondissement de rencontrer ses différentes obligations et de bonifier son niveau de service à la population en 2025.

Cadre de financement budgétaire 2025	
<i>(en milliers de \$)</i>	
Transferts centraux 2024	44 203,8
Ajustements	
Indexation des transferts 2024	822,3
Transferts entre unités d'affaires	
Divers transferts inter services et charges inter unités	(508,1)
Remise de 65% des revenus nets estimés pour les nouvelles places de stationnement	183,9
Transferts centraux 2024	44 701,9
Taxe locale	10 803,8
Revenus locaux	6 705,8
Optimisation revenus locaux	180,3
Ajustements (2022, 2023 et 2025) au budget de permis de construction/modification	1 300,0
Affectation de surplus	3 000,0
Budget de fonctionnement 2025	66 691,8

Le budget de fonctionnement 2025 sera réparti ainsi entre les directions de l'arrondissement

:

Répartition du budget 2025 par direction	
<i>(en milliers de \$)</i>	
Direction de l'arrondissement	1 454,5
Cabinet politique	605,1
Services administratifs	11 889,0
Travaux publics	29 042,8
Culture, sports, loisirs et développement social	15 035,0
Aménagement urbain et patrimoine	8 665,4
Total des répartitions	66 691,8

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le budget de fonctionnement 2025 sera diffusé sur le site Internet de l'arrondissement, à la suite de son adoption par le conseil d'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs. Les prévisions budgétaires 2025 ont été préparées en conformité avec les directives du Service des finances et dans le respect des exigences légales.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Cristina COPIL
conseillère en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-10-03

Yacouba TAPSOUKE
chef de division - ressources financières,
matérielles et informationnelles (arrond.)



Dossier # : 1248921001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement du Sud-Ouest

'adopter la planification budgétaire et la programmation des projets d'investissements 2025-2034 de l'arrondissement du Sud-Ouest, le tout selon la répartition indiquée au présent sommaire décisionnel;
De soumettre au comité exécutif, la programmation budgétaire du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville Montréal, métropole du Québec (RLRQ c-11.4);

Signé par Benoit GLORIEUX **Le** 2024-09-30 16:46

Signataire :

Benoit GLORIEUX

Directeur d'arrondissement par intérim
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1248921001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement du Sud-Ouest

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la Charte de la Ville de Montréal et des loi 33 et 75, les projets d'investissements réalisés par les arrondissements depuis le 1er janvier 2005, sont à la charge des citoyens du Sud-Ouest. La charge imposée aux citoyens et citoyennes correspond au montant net des emprunts que l'arrondissement doit contracter et pour lequel il doit faire la demande d'autorisation de règlement d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

L'enveloppe globale des emprunts allouée afin de financer les dépenses d'immobilisations à la charge de l'arrondissement du Sud-Ouest pour la période de 2025 à 2034 totalise 58 390 00\$

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 220319 - Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1238921001)

CA22 220311 - Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisation 2023 -2032 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1228921001)

CA21 220336 - 23 novembre 2021 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1219108004)

CA20 22 0259 - 05 octobre 2020 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1207279019)

CA19 22 0284 - 23 septembre 2019 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1197279021)

DESCRIPTION

La planification pour les dix années soit de 2025 à 2034, est dédiée à la protection des actifs et à des projets de développement. Les montants qui y sont indiqués sont les dépenses nettes de l'arrondissement pour les dix prochaines années.

Il est important de noter qu'ici présentés sont les montants prévus et la répartition pour les années 2025 à 2034 uniquement financés par le PDI de l'arrondissement. Certains projets ont des sources de financement autres, par exemple, des reports du PDI des années précédentes, un financement au comptant de l'arrondissement, un financement d'un programme corporatif ou autres.

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de permettre la réalisation des travaux et faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation pour le financement et l'exécution de ceux-ci en 2025 et années subséquentes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La programmation 2025 retenue comprend des investissements de l'ordre de 5 839 000 \$ qui se répartissent dans quatre grandes catégories illustrées ci-dessous. Également, l'enveloppe globale des emprunts de l'arrondissement Sud-Ouest est prévue sur les dix prochaines années.

PDI local 2025-2034 par programme

En milliers de \$ (net de ristourne)

PROGRAMMES	2025	2026	2027	2028	2029	2030-2034	TOTAL	%
INFRASTRUCTURES URBAINES	1980	3250	2050	2054	2400	11220	22 954	39%
IMMEUBLES	1520	1300	1800	1800	1525	8000	15 945	27%
PARCS	1959	950	1749	1675	1600	8375	16 308	28%
DIVERS	380	339	240	310	314	1600	3 183	6%
TOTAL	5 839	29 195	58 390	100%				

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments, parcs et équipements, ainsi qu'à l'amélioration en qualité des services aux citoyens

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les détails concernant le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 seront disponibles sur le site d'internet de l'arrondissement, à la suite de l'adoption par le conseil d'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signature de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs,

et atteste également la conformité de ce dossier aux politiques de la Ville de Montréal énoncées dans son "Guide pour la préparation du programme décennal d'immobilisations 2025-2034"

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ana Maria CORNEJO
agent(e) de gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-09-06

Yacouba TAPSOUKE
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Benoit GLORIEUX
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements